

A retourner à l'agence commerciale TAC de **Charleville-Mézières ou Sedan** → voir adresses au verso

### Elève

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :  F  M

1ère demande de PASS SCOLAIRE : joindre 1 photo d'identité

Déjà abonné : conserver la carte (carte valable pour une durée d'environ 5 ans, le nouvel abonnement 2026-2027 y sera chargé, une fois les modalités de demande remplies)

### Parents ou représentant légal

Parents

En cas de garde alternée de l'élève : remplir 2 fiches : une par adresse (paiement d'un seul PASS)

Famille d'accueil

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

Courriel : .....

### Scolarité en 2026 - 2027

Nom de l'établissement : .....

Adresse de l'établissement : .....

.....

Élève demi-pensionnaire  Élève externe

Maternelle →  petite section  moyenne section  grande section

Primaire →  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  ULIS école

Cachet de l'établissement OBLIGATOIRE

**Pour les élèves de maternelle**, noms des personnes majeures autorisées à prendre en charge l'élève à la descente du véhicule pour les circuits scolaires :

1. .... 2. .... 3. ....

### Frais d'inscription

Prix définis à l'article 3.2.1 du règlement des transports scolaires :

PASS SCOLAIRE à **30 €** par élève

**Réduction de 50 % sur le prix du PASS SCOLAIRE du 3ème enfant d'une même famille, tous scolarisés sur le territoire communautaire en 1<sup>er</sup> ou en 2<sup>nd</sup> degré.**

Le règlement peut s'établir par chèque, par carte bancaire ou en espèces et est à remettre en même temps que le présent formulaire dûment rempli.

### Documents à fournir :

- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Photocopie de la pièce d'identité ;
- Photocopie du livret de famille (pour la réduction)

### Signature et date

J'atteste :

- ✓ Sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire ;
- ✓ Avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à .....

Le .....

Signature obligatoire :

| Commune du domicile de l'élève   | S'adresser au transporteur   | Aux coordonnées  |
|--|--|--|
| Aiglemont, Arreux<br>Belval, Chalandry Elaire<br>Charleville-Mézières, Cliron<br>Damouzy, Fagnon<br>Gernelle, Gespunsart<br>Haudrecy, Houldizy<br>La Francheville, La Grandville<br>Les Ayvelles, Lumes<br>Montcy-Notre-Dame, Neufmanil<br>Nouzonville, Prix-Les-Mézières<br>Saint Laurent, Sécheval<br>Tournes, Ville sur Lumes<br>Villers-Semeuse, Warcq   | <b>Agence commerciale TAC</b><br>11 rue Noël<br><b>08000 Charleville-Mézières</b><br>03 24 33 32 32<br><i>* Déménagement durant l'été 2026 de l'agence<br/> TAC au 6 Place de la Gare – 08000 Charleville-<br/> Mézières</i> | Formulaire d'inscription en ligne sur<br><a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à<br>retourner à l'adresse ci-contre) |
| Balan, Balaives et Butz<br>Bazeilles, Bosséval et Briancourt<br>Boutancourt, Cheveuges<br>Daigny, Dom le Mesnil<br>Donchery, Elan<br>Etrépigny, Fleigneux<br>Flize, Floing<br>Francheval, Givonne<br>Glaire, Hannogne Saint Martin<br>Illy, Issancourt et Rumel<br>La Chapelle, La Moncelle<br>Nouvion sur Meuse, Noyers pont<br>Maugis, Pouru aux Bois<br>Pouru Saint Rémy, Rubécourt et<br>Lamecourt, Saint Aignan<br>Saint Menges, Sapogne et Feuchères<br>Sedan, Thelonne<br>Villers Cernay, Villers sur Bar<br>Vivier au Court, Vrigne Meuse<br>Vrigne aux Bois, Wadelincourt | <b>Agence commerciale TAC</b><br>6 Place Goulden<br><b>08200 Sedan</b><br>03 52 72 97 01   | Formulaire d'inscription en ligne sur<br><a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à<br>retourner à l'adresse ci-contre) |

**Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de pass scolaire est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises au délégataire du réseau TAC, du Délégataire du service transports d'Ardenne Métropole et peuvent l'être également aux prestataires du service de transport du réseau désignés par Ardenne Métropole.

Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO) :

- soit par voie électronique à : [dpo@ardenne-metropole.fr](mailto:dpo@ardenne-metropole.fr)

- soit par voie postale à : DPO – Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »